



L'ASCENSEUR SOCIAL EST EN PANNE

Le 24 janvier prochain 2020 sera crucial pour notre avenir de travailleur, métallurgiste, ascensoriste.

En effet, c'est ce jour que le gouvernement a choisi pour présenter son projet de loi contre nature sur les retraites. Projet anti social s'il en est puisqu'il prévoit de supprimer l'actuel **régime de retraite par répartition**, issu du *programme du Conseil National de la Résistance* et malmené ces dernières années par des successions de réformes sur le dos des salariés, privés d'emploi et retraités.

Si le projet MACRON/PHILIPPE de retraite par point confirme les intentions de nous faire travailler plus pour une moindre retraite (fin de la référence au 25 meilleures années) le flou reste important.

La suppression de « l'âge pivot », qui rassure certains, reste dans la loi, un paramètre pour répondre aux contraintes budgétaires.

S'il n'y a toujours pas de réponse sur la carrière complète, le projet de loi fixe le nombre de trimestres à 156 soit 43 années cotisées.

Pour les périodes de maladie, d'AT, de maternité, de chômage, ... actuellement prise en compte, rien n'est dit sur la façon d'attribution de points supplémentaires – renvoyé à futur décret.

Retraite mini à 1000€, réservée aux carrières complètes, le projet de loi ne fixe jamais ce montant – renvoyé à un futur décret.

Les pensions de réversion, dont les bénéficiaires sont à 90% des femmes, seront défavorablement modifiées sur plusieurs points, notamment les conditions liées aux divorces dans de futures ordonnances.

Les patrons de la branche ascenseurs comme les autres ont de quoi se réjouir : ils n'ont pas l'obligation de conserver leurs salariés usés, ni de cotiser plus, ni de cotiser sur les produits financiers. Les assureurs, gestionnaires d'actifs et autres BLACK ROCK sont ravis, l'article 64 du projet de loi vise à « renforcer l'attractivité de l'épargne retraite »



Projet contre Projet, Le projet comptable du gouvernement au service des plus riches soutenu par ses alliés du Medef et des organisations à l'acceptation facile, est combattu depuis 6 semaines par les syndicats, les organisations de jeunesse et d'étudiants, des organisations professionnelles. Pour la CGT, l'augmentation des richesses produites doit servir l'humain et donc un droit à la retraite à taux plein à 60 ans pour tous avec un niveau de pension suffisant pour jouir pleinement de ses dernières années de vie en bonne santé.

Programme contre programme, celui du gouvernement qui choisit de nous faire travailler plus longtemps et de baisser les pensions contre celui de la CGT qui propose d'augmenter les cotisations grâce à des augmentations de salaire et des emplois dans les secteurs publics comme privé.

Vision contre vision, celle du gouvernement qui tente de diviser les français, Public/Privé, retraite spécifique contre régime général et celle de la CGT pour une justice sociale égalitaire pour toutes et tous.

Dans nos métiers d'ascensoriste, l'injustice est d'autant plus forte que la pénibilité à laquelle nous sommes confrontés tous les jours n'est pas prise en compte. Comment monter sur un toit de cabine, descendre dans un fond de fosse ou accéder à une machinerie en haut de la tour à 64 ans et plus quand on a une carrière de technicien derrière soi. On voit chaque jour, dans nos professions, nos collègues partir, cassés, déclassés, relégués à pôle emploi pour finir leur carrière suite à inaptitude à force de pénibilité non reconnue.

Tout le monde sera impacté, ouvriers, employés, cadres, hommes, femmes. Ces dernières seront les grandes perdantes de cette contre-réforme. Le projet présage d'une fragilisation accrue pour les femmes qui sont déjà 40% à partir avec une carrière incomplète et 30% à travailler à temps partiel : Pension de réversion différée, suppression de la majoration de durée d'assurance, calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière, congé maternité, temps partiels, chômage, compris, autant du sujet pour favoriser la précarisation des femmes.

Aujourd'hui plus que jamais, on ne lâche rien sur les retraites ni sur notre projet de société juste et équitable.

Vendredi 24 janvier 2020

**toutes et tous ensemble sous les couleurs de la CGT OTIS
pour dire, une fois de plus,**

**NON A LA RETRAITE PAR POINTS, INJUSTE ET
PENALISANTE POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS.**

RDV 11 HEURE PLACE DE LA REPUBLIQUE